



Saint-Claud, le 24 février 2026

## **SYNDICAT** des **BASSINS** Argenton Izone Son-Sonnette

### **Objet : Explication du suivi des écoulements de février 2026 sur le territoire du SBAISS.**

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel (PPG), le SBAISS a prévu la mise en place de plusieurs suivis, notamment la mise en place d'un suivi des écoulements sur l'ensemble de son territoire. Cette action s'intègre dans la fiche action FA 25 du PPG : Mise en place de réseaux de suivi, quantité de l'eau (écoulements, piézométriques, limnimétriques).

L'ensemble du protocole de mise en place de ce suivi et ses objectifs vous sont fournis en pièce jointe.

Pour résumer ces éléments, le suivi est réalisé une fois par mois sur l'ensemble du territoire afin d'avoir une vision globale de l'ensemble des bassins versant. Les écoulements sont observés et catégorisés selon 5 classes à savoir : **A sec (AS)**, **Ecoulement non visible (ENV)**, **Ecoulement visible faible (EVF)**, **Ecoulement visible acceptable (EVA)**, et **Débordement (DEB)**.

Ce suivi permettra d'avoir l'évolution des niveaux d'eau sur le territoire chaque mois, mais également à l'échelle d'une année complète à la fin de la campagne de suivi (1 an soit 12 campagnes de suivis).

Ainsi, nous souhaitons vous faire parvenir l'état des écoulements du territoire du SBAISS pour le mois de février 2026.

### **Observations réalisées dans le cadre du suivi de février 2026 :**

Le mois de février 2026 présente des débits exceptionnellement hauts pour le territoire. Le pic de crue a été atteint le 12 février 2026 avec des débits maximums atteignant 30,8 m<sup>3</sup>/s pour le Son-Sonnette et 18,8 m<sup>3</sup>/s pour l'Argenton.

Ainsi, les débits observés lors du suivi des écoulements réalisé le 16 et 17 février correspondent à une phase de décrue durant ces périodes d'inondations. Les débits observés en aval étaient de **23,1 m<sup>3</sup>/s** pour le Son-Sonnette pour un débit moyen annuel de 1,75 m<sup>3</sup>/s et de **10,1m<sup>3</sup>/s** pour un débit moyen annuel de 1,08 m<sup>3</sup>/s sur l'Argenton.

Ces débits sont les débits les plus importants observés depuis la mise en place du suivi des écoulements sur le territoire du SBAISS en 2024.

L'ensemble des points observés présentaient donc à minima des « écoulements visibles acceptables » sur tout le territoire. Ce suivi a également permis d'observer des zones de débordements qu'il est important de préserver sur les zones ne présentant pas d'enjeu.

### **Le bassin versant de la Lizonne :**

L'ensemble de la Lizonne présente des « débordements ». Seules la source de la Lizonne et le pont de Moutardon présentaient des écoulements de « plein bord ».

### **Le bassin versant de l'Argenton :**

L'Or : La partie amont karstique des sources de l'Or présentaient des « écoulements visibles acceptables », tandis que la partie médiane et aval de l'Or présentait des « débordements ».



## **SYNDICAT** des **BASSINS**

Argenton Izone Son-Sonnette

L'Argent : Le cours de l'Argent présentait des écoulements de « plein bord » sur sa partie amont, et des « écoulements acceptables » sur sa partie aval où le débit est réparti entre le cours de l'Argent et son bief.

L'Argenton : Les écoulements sur l'Argenton sont « en débordement » sur tout son linéaire, sauf sur les portions de cours d'eau où le débit est divisé entre le cours mère et un bief.

### **Le bassin versant du Son-Sonnette :**

#### La Sonnette :

L'ensemble de la Sonnette présentait des « débordements » sur tout son linéaire. Seuls les affluents du lieu-dit « la Prévotie » présentaient des « écoulements acceptables ».

#### Le Son :

L'ensemble du Son présentait des « débordements ». Seules la source du Son à Roumazières-Loubert et la source d'un affluent à Fontafie présentaient des « écoulements acceptables ».

#### Le Son-Sonnette :

Le Son-Sonnette présente des « débordements » sur l'ensemble de son linéaire.

#### Tiarde et Ruisseau des Bourgons :

La Tiarde présentait des « écoulements acceptables » et « de plein bord » sur sa partie amont, puis des « débordements » dès sa partie médiane.

Pour le Ruisseau des Bourgons, celui-ci présentait des écoulements « de plein bord » sur sa partie amont et des débordements sur sa partie médiane et aval.

En vous en souhaitant bonne réception,

Très cordialement,